

CANDIDAT JUGE ARBITRE TERRITORIAL 3

1- L'inscription se fait jusqu'au 18 Septembre de la saison en cours sur le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSewtCR1u3XD8pbYf9JhFIR-IPwyafpBRomP0Q3All5nw3aPQ/viewform?usp=sf_link

. Les Equipes Départementales d'Arbitrages se chargent suite de convoquer les candidats sur la séquence de positionnement.

La formation démarrera à partir du 30 Septembre 2017 dans les EDA, le planning vous sera fourni et sera aussi disponible sur le nouveau site de la ligue ainsi que sur IHAND. Les dates de formations sont fixées par les EDA en respectant la fourchette du calendrier général.

Toute demande exceptionnelle (Changement de lieu de formation ou entrée en cours de formation) doit être formulée à la CTA directement : 5900000.cta@ffhandball.net)

Pré-Requis :

- Etre disponible pour arbitrer
- Sensibilisation faite en club (Ex : Ecole d'arbitrage Club, avoir déjà pris le sifflet sur un entrainement, un match amical, un tournoi...)
- Connaissance minimale des Gestes Codifiés (Livret de l'arbitrage)
- Connaissance minimale des Situations de Jeu (Vécu de joueur et/ou de technicien)

1^{ère} étape - POSITIONNEMENT

POSITIONNEMENT DU CANDIDAT JUGE ARBITRE T3 – 1^{er} Présentiel

Définition d'un profil du candidat JA T3 par un positionnement (non validant)

Il doit permettre d'apporter un parcours adapté au profil du candidat JA T3

Volume Horaire :

Une soirée ou une demi-Journée



2^{ème} étape - Travail autour des UC du Candidat JA T3

Le positionnement va pouvoir alléger le temps de présentiel selon le profil du candidat JA T3.

La CTA – Pôle Formation proposera un parcours adapté au candidat

UC - Unités Capitalisables	EC - Etre Capable
<p>UC Administratif</p> <p><u>Volume Horaire :</u> 1 Soirée ou 1 Demi-Journée en présentiel</p>	<p>Etre au service de la CTA – Equipe départementale d'Arbitrage par déclinaison</p> <p>Gérer règlementairement la rencontre (avant et après)</p>
<p>UC Connaissance du jeu</p> <p><u>Volume Horaire :</u></p> <p>2h de Théorie</p> <p>2h de Pratique</p>	<p>De connaître les caractéristiques du niveau de jeu départemental</p> <p>Analyser le rapport de force Attaquant / Défenseur</p> <p>Analyser le duel, notion d'intervalle</p> <p>Distinguer le jeu sur grand espace du jeu au près</p> <p>Reconnaître une situation d'OMB (Occasion Manifeste de But)</p>
<p>UC Connaissance de la règle</p> <p>Intégrée aux 3 autres UC de formation Supports vidéo et quizz autour des règles fondamentales. (Mis en place par la CTA – Pôle Formation)</p> <p>Toute la saison jusqu'à la validation par le test</p>	<p>Capacité à connaître et reconnaître les règles fondamentales pour faire autorité</p> <p>Capacité à utiliser les outils proposés pour protéger les joueurs</p>
<p>UC Technique d'Arbitrage</p> <p><u>Volume Horaire :</u> 2h de Théorie (à partir d'une vidéo...)</p> <p>2h de Pratique</p>	<p>Prendre une décision ET LA COMMUNIQUER à l'ensemble de l'environnement d'un match</p>

Tous les supports et séances de formation sont proposées par la CTA NORMANDIE – Pôle Formation aux équipes départementales.

3^{ème} étape - Validation du Candidat JA T3 :

Présence aux différentes séances proposées suite à son positionnement.

Réussite au test autour des règles fondamentales – 10/20 au test (Fourni par la CTA – Pôle Formation) – Evaluation effectuée sur l'un des présentiels de la formation.

Evaluation satisfaisante à autant de matchs que nécessaire– Fiche d'évaluation identique à tous les départements et fournie par la CTA – Pôle Formation.

Le quota de matchs à effectuer par le candidat sur la saison est défini par l'EDA. Il doivent être ceux de la catégorie +16 (Seniors) voire -19.

Date limite de validation :

Il doit être validé au plus tard au 15 Avril de la saison en cours – Ils intègrent le stage de reprise des arbitres JA T3 sur la saison suivante.

Résumé du volume horaire de la formation Candidat JA T3 :

3h de présentiel positionnement

8 h de présentiel THEORIQUE

4 h de présentiel PRATIQUE (Possibilité d'élargir jusqu'à 8h)

2 Arbitrages évalué par un Juge Superviseur reconnu par la CTA

Cas où le candidat n'est pas disponible à une date de module proposée, JUSTIFICATION OBLIGATOIRE DE L'ABSENCE auprès de la CTA

- Il pourra éventuellement (après justification puis accord de la CTA – Pôle Formation) intégrer le module d'une autre équipe départementale pour rattraper le module manquant.

Responsable Formation EDA	Téléphone	Mail Equipe Départementale Arbitrage
14 - Cédric Blondé	06 88 86 96 26	5914000.cda@ffhandball.net
27 - Jean Pierre Adeline	06 60 87 09 28	5927000.cda@ffhandball.net
50 - Paul Bezard	06 38 64 91 10	5950000.cda@ffhandball.net
61 – Stéphane Mesnel	07 70 67 56 76	5961000.cda@ffhandball.net
76 – Patrick Mezara	02 35 69 76 95	5976000.cda@ffhandball.net